

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1515

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 47

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« d'études, de recherches et »

les mots :

« de recherches, d'études ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.